

REGLEMENT THE URBAN RUN 2025



FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON

ARTICLE 1 - ORGANISATEURS

L'association sportive Tamarii Punaru'u en soutien avec la Fédération Tahitienne de Triathlon, organise un évènement caritatif en faveur de Fédération Citoyenne Polynésienne de Lutte contre les Drogues et la Toxicomanie en partenariat avec la ville de Papeete. Les deux distances, 5 km et 10 km, doivent être effectuées en individuel.

La course de 5 km est ouverte aussi bien aux coureurs qu'aux marcheurs. Une animation pour les enfants est prévue sous forme de Run & Bike (en binôme) pour les 6 à 9 ans et 10 à 13 ans.

ARTICLE 2 - DATE, LIEU et HORAIRE

L'évènement se déroule le **samedi 22 novembre 2025** avec un départ à 15h00 pour les Run & Bike enfants, à 15h45 pour le 5Km et à 16h30 pour le 10Km sur la PLACE VAIETE. Les organisateurs se réservent le droit de modifier la date et l'horaire de départ si nécessaire.

ARTICLE 3 – CIRCUIT

Le parcours s'effectuera uniquement sur le front de mer.

Départ VAIETE, dans le sens PAPEETE – PUNAAUIA, retour en direction du carrefour PACIFIQUE.

Distance du 5Km (effectuer deux fois le tour du circuit) et 10Km (effectuer 4 fois le tour du circuit) avec un chouchou par tour de circuit. Pour l'animation enfant, il est prévu de réaliser pour les 10 à 13 ans en binôme Run&Bike une fois le tour d'une distance de 2,5km. Et pour les 6 à 9 ans en binôme Run&bike un demi-tour d'une distance de 1,20km.

L'arrivée s'effectuera sur la place VAIETE. *Le circuit est susceptible d'être modifié.*



ARTICLE 4 - INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes du mardi 21 octobre au vendredi 21 novembre 2025. Elles doivent être effectuées en ligne sur le site www.fenuamoove.com. Le règlement des frais peut s'effectuer par différents moyens de paiement sécurisés, soit en ligne, soit directement à l'agence Fenua Moove à Papeete.

Un droit d'inscription de 500FCP pour les Run & Bike et de 1 500 FCP pour le 5Km et 10Km et gratuit pour les handisports. Un certificat médical mentionnant l'aptitude à la course à pied, datant de moins d'un an, devra être obligatoirement joint à l'inscription.

Attention, ne seront acceptés que les dossiers complets (fiche d'inscription, certificat médical ou photocopie licence, et règlement).

Les chèques doivent être établis à l'ordre de Fenua Moove. Le droit d'inscription n'est ni transférable, ni remboursable.

Une majoration de 2 000 FCP sera appliquée du lundi 17 novembre au vendredi 21 novembre 2025.



REGLEMENT THE URBAN RUN 2025

ARTICLE 5 - ENGAGEMENT DES ORGANISATEURS

Les organisateurs s'engagent à fournir les prestations suivantes :

- Remise des dossards lors de l'inscription.
- Présence d'un poste de ravitaillement à mi-parcours au niveau du temple protestant,
- Couverture médicale (Fédération polynésienne de protection civile),
- Sécurité routière assurée par la Police Municipale,
- Remise d'un tee-shirt Finisher en échange du dossard,
- Remise des récompenses,
- Tirage au sort des dossards pour gagner différents lots.

ARTICLE 6 - PARTICIPATION

La course est ouverte à tous, homme et femme :

A partir de 6 ans (né en 2019) pour le Run & Bike 6 à 9 ans

A partir de 10 ans (né en 2015) pour le Run & Bike 10 à 13 ans

A partir de 14 ans (né en 2011) pour le 5Km (ouvert aux coureurs et aux marcheurs) ;

A partir de 16 ans (né en 2009) pour la 10Km ;

Elle est également ouverte aux handisports.

ARTICLE 7 – CERTIFICAT MÉDICAL

Un certificat médical mentionnant l'aptitude à la course à pied, datant de moins d'un an, devra être obligatoirement joint à l'inscription, cette obligation ne s'applique pas à l'option "marche" du 5 km.

ARTICLE 8 - ASSURANCE

L'association sportive Tamarii Punaruu possède un contrat d'assurance RC.

ARTICLE 9 - DOSSARDS

Le retrait des dossards se fera uniquement dans la boutique Nike Vaima Sport du 17 au 21 novembre. Pendant la course, le dossard sera épingle sur la poitrine devant, numéro visible. Le port d'un maillot/t-shirt est obligatoire (pas de torse nu).

ARTICLE 10 - RÉCOMPENSES – CLASSEMENT

Les récompenses seront remises à l'issue de l'événement pour les 4 épreuves :

Les 3 premiers garçons et filles seront récompensés au classement général des épreuves RUN & BIKE :

- A partir de 6 ans (né en 2019) pour le Run & Bike 6 à 9 ans
- A partir de 10 ans (né en 2015) pour le Run & Bike 10 à 13 ans

Les 10 premiers hommes et femmes seront récompensés en suivant les tranches d'âge citées ci-dessous.

- A partir de 14 ans (né en 2011) pour le 5Km (ouvert aux coureurs et aux marcheurs) ;

De 14 à 30ans (2011 à 1995)

De 31 à 49ans (1995 à 1976)

De 50 à plus (1975 et moins)

- A partir de 16 ans (né en 2009) pour la 10Km ;

De 16 à 34ans (2009 à 1991)

De 35 à 49ans (1990 à 1976)

De 50 à plus (1975 et moins)

PLASTISERD
TAHITI


INTERCONTINENTAL
TAHITI RESORT & SPA

REGLEMENT THE URBAN RUN 2025

Un tirage au sort des dossards clôturera la manifestation. Les titulaires du dossard devront se présenter personnellement pour retirer leur lot. Un contrôle sera effectué. Après trois appels, le lot sera remis en jeu.

ARTICLE 11 - PARCOURS

Le parcours sera protégé par des plots de signalisation et/ou des barrières signalétiques. Les lignes d'arrivée et de départ seront matérialisées.



ARTICLE 12 - ACCOMPAGNATEURS

Seuls les véhicules officiels (motards, Presse, ambulance et organisateurs) sont autorisés à suivre la course. Tout accompagnateur quel que soit le moyen de déplacement est interdit.

ARTICLE 13 - COURSE

Tout participant qui ne fera pas la totalité du parcours prévu ou qui enfreindra le règlement ne sera pas classé.

ARTICLE 14 - POSTE DE RAVITAILLEMENT

Un poste de ravitaillement en eau sera situé à mi-parcours au niveau du temple protestant. Un ravitaillement sera disponible sur l'aire de départ et de l'arrivée.

ARTICLE 15 - CIRCULATION

Le contrôle de la circulation sera assuré par la Police municipale.

Des plots seront répartis sur le bord de la chaussée afin de protéger et de canaliser les sportifs.

Les coureurs devront emprunter les couloirs désignés pour la course.

La circulation automobile n'étant pas coupée, il est recommandé la plus grande prudence aux participants, en particulier en respectant les consignes du service d'ordre, et en circulant à droite de la chaussée.

ARTICLE 16 - SECOURS

Les secours médicaux seront assurés par la présence d'une équipe de la Fédération Polynésienne de Protection Civile.

ARTICLE 17 - LITIGE

En cas de litige l'organisateur se donne le droit de le régler.



REGLEMENT THE URBAN RUN 2025

ARTICLE 18 – PROGRAMME DE LA JOURNÉE

-14h30 : Clôture des inscriptions de dernière minute des Run&Bike et ouverture des inscriptions de dernières minutes et retraits des dossards

-14h45 : Briefing des Run&Bike

-15h00 : Départ des Run&Bike pour les 6 à 9 ans

-15h15 : Départ des Run&Bike pour les 10 à 13 ans

-15h30 : Clôture des inscriptions de dernière minute 5Km et continuité du 10Km

-15h30 : Briefing 5Km

-15h45 : Départ du 5Km

-16h15: Clôture des inscriptions de dernière minute 10Km

-16h15 : Briefing du 10Km

-16h30 : Départ du 10Km

- 18h00 : Remise des récompenses

- 18h30 : Tirage au sort des lots parmi tous les participants présents

- 19h00 : Clôture de la course The Urban Run 2025

ARTICLE 19 – DROIT A L'IMAGE

En s'inscrivant, le participant consent à ce que Fenua Events utilise les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de diffusions promotionnelles et publicitaires et ce sans limite de temps. La finalité est la promotion de l'évènement et du club au travers des communications externes, commerciales et publicitaires, sur Internet, réseaux sociaux ou médias traditionnels.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et, lorsque celle-ci y renvoie expressément, au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez :

- D'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant
- Du droit à la portabilité de vos données
- Du droit à la limitation d'un traitement vous concernant. Vous pouvez, par exemple, limiter les supports sur lesquels les images peuvent être diffusées.
- Du droit, pour motifs légitimes, de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement.

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement. Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à fenuaeventstahiti@gmail.com

Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez :

- Contacter l'organisation à l'adresse suivante fenuaeventstahiti@gmail.com
- Consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/>

Les professionnels audiovisuels doivent obtenir leur accréditation auprès des organisateurs. Aucune image, ou film vidéo ne pourra être commercialisée auprès de partenaires privées ou de chaînes télévisées de quelque nature que ce soit sans l'accord de Fenua Events.

